

**QUARTIERS** UN PROJET D'EMBELLISSEMENT URBAIN PREND FORME À LA RUE DE LA CÔTE

# Les habilleurs de réverbères

L'Association de quartier de la rue de la Côte et environs lance un projet inédit de décoration urbaine: les habitant-e-s décorent des panneaux qui orneront les mâts des lampadaires.

Un joli terrain de jeux pour toutes les générations: les plus jeunes se mettent même au tricot! → PAGE 13



DAVID MARCHON

## Dans ce numéro

COMMÉMORATION  
**Le 1<sup>er</sup> Mars se remet  
en marche**

→ PAGE 3

THÉÂTRE DU CONCERT  
**Lieu de création pour  
compagnies en résidence**

→ PAGES 10 et 11

CRÊT-DU-CHÊNE  
**Appel à photos pour  
les 50 ans du collège**

→ PAGE 15

## L'édito | Construire ensemble grâce à la culture

**THOMAS FACCHINETTI**

Conseiller communal  
Dicastère de la culture, de l'intégration  
et de la cohésion sociale



Les chiffres sont tombés et ils sont heureux: en 2023, la Ville de Neuchâtel a accueilli près de 500 nouveaux habitants. C'est une chance bien sûr, mais c'est également une responsabilité parce qu'accueillir, c'est aussi intégrer. Celles et ceux qui arrivent chez nous sont divers. Il y en a qui viennent sans autre motif que l'envie de vivre ici; il y en a qui fuient la guerre ou la faim ou le dérèglement climatique. Tant d'histoires tellement différentes et pourtant il faut vivre ensemble. Ce n'est pas si simple et pour y parvenir, il faut apprendre à reconnaître la singularité de chaque personne, sortir des

idées simples, comprendre la complexité et s'en nourrir pour en faire un tout, une société en somme. A mes yeux, la culture y joue un rôle essentiel. Quelle ville de même importance que Neuchâtel offre autant de théâtres, de musées, d'activités multiculturelles? Accueillir des artistes, offrir des réflexions parfois exigeantes, parfois plus populaires, ouvrir nos esprits aux pensées littéraires, ethnographiques, historiques, répudier ensemble les idées simples, la pensée binaire pour chercher à comprendre le monde... c'est à ça que sert la culture et c'est pour ça qu'à Neuchâtel, nous y sommes attentifs.

Merci aux Neuchâteloises et Neuchâtelois de jeter ces ponts entre les gens, de créer ce bien vivre ensemble, de faire de la culture une arme très singulière, très inoffensive mais très efficace: notre arme en somme de construction massive. ●

**PATINAGE SYNCHRONISÉ** LES CHAMPIONNATS DU MONDE DÉBARQUENT AUX PATINOIRES

# Paillettes et pirouettes sur glace

**Fort d'une solide expérience, le Club des patineurs de Neuchâtel-Sports s'est vu attribuer une nouvelle fois l'organisation du championnat du monde juniors de patinage synchronisé. Plus de 500 patineuses, et quelques patineurs, envahiront la ville à la mi-mars pour une semaine haute en couleurs et en émotions.**

En ville, ou sur la glace, les patineuses synchronisées se déplacent en équipe. Avec leurs costumes colorés et leurs cheveux soigneusement attachés, impossible de les manquer. Dès le lundi 11 mars, les délégations, en provenance de 20 nations, débarqueront à Neuchâtel. «Nous avons réservé tous les hôtels de la région pour les officiels et les délégations, qui se déplacent avec une vingtaine de patineuses et leur staff. C'est une bonne vitrine pour le tourisme!», relève Chantal Maspoli, vice-présidente du comité d'organisation. «Le cahier des charges imposé par l'International Skating Union est lourd. Il incombe au comité d'organiser les déplacements, l'hébergement et les repas de toutes les délégations, sans oublier le contrôle antidopage», précise sa présidente Katia Huguenin. «A cela s'ajoutent les parents et l'entourage des concurrentes, qui voyagent de leur côté». De belles retombées économiques sont donc attendues pour toute la région.

## LES MEILLEURES ÉQUIPES DU MONDE

La compétition se déroulera les 14, 15 et 16 mars. «Sur la glace, les équipes sont composées de 12 à 16 patineuses, âgées de 16 à 19 ans. Bien que majoritairement féminines, les équipes sont mixtes et peuvent parfois accueillir des garçons», explique Katia Huguenin. L'objectif est d'exécuter une chorégraphie harmonieuse, composée de mouvements techniques parfaitement synchronisés. «Les quatre nations qui ont remporté les meilleurs résultats lors des derniers Mondiaux, soit le Canada, la Finlande, l'Italie et les Etats-Unis, ont le privilège de pouvoir envoyer deux équipes, contre une seule pour les autres nations», explique Jenny Szymanski, responsable communication. Canada, Finlande, Etats-Unis, Japon, Turquie: au total, 20 nations sont annoncées. C'est l'équipe zurichoise Starlight qui représentera la Suisse.

Si le professionnalisme du comité d'organisation est reconnu loin à la ronde, les infrastructures sportives jouent également un rôle essentiel. «Nous avons la chance de bénéficier de deux magnifiques pistes de glace et de nombreuses salles de gym. Le tout, sur place, dans le même quartier. Ce sont des facilités que l'on ne retrouve pas partout, les patinoires étant souvent parkées en zone industrielle. A Neuchâtel, avec le lac, le cadre est tout simplement exceptionnel», relève Chantal Maspoli. «Nous remercions également pour leur compréhension les nombreux clubs locaux impactés par l'événement, qui se verront privés de glace ou de salle de gym durant une semaine». ● AK



Comme en 2019, le Club des patineurs de Neuchâtel-Sports s'est vu attribuer l'organisation des Mondiaux juniors de patinage synchronisé.



Plus de 500 patineuses déferleront sur la ville de Neuchâtel durant la semaine du 11 mars prochain. ARCHIVES DAVID MARCHON

## Un beau spectacle pour la population

Les premières délégations arriveront à Neuchâtel dès lundi 11 mars. La population aura de nombreuses occasions de voir les patineuses en action. L'entrée sera libre pour les entraînements non officiels qui se dérouleront mardi 12 et mercredi 13 mars aux patinoires du Littoral. «Les équipes s'entraînent très souvent pour se familiariser avec les lieux et la qualité de la glace», note le comité. Les entraînements officiels auront lieu jeudi 14 mars toute la journée, avec entrée libre aussi. A 18h30, les équipes se déplaceront en cortège jusqu'au temple du Bas, où se déroulera le tirage au sort de l'ordre de départ. La compétition se tiendra sur deux jours avec les programmes courts vendredi 15 mars et les programmes libres samedi 16 mars. A noter que toute la compétition sera également diffusée en live stream sur le site de l'événement.

Infos et billetterie: [www.wjsyc2024.com](http://www.wjsyc2024.com) ●

**ÉVÉNEMENT** LE PROGRAMME DE LA MARCHE DU 1<sup>er</sup> MARS EST DÉVOILÉ

# Tous à la Collégiale pour fêter la République neuchâteloise

**La marche commémorative de la Révolution neuchâteloise aura lieu vendredi 1<sup>er</sup> mars prochain, au départ du Locle et de Môtiers. L'arrivée au château de Neuchâtel est prévue dès 15 h 30, suivie d'un apéritif servi à toute la population.**

«Après une édition spéciale en 2023, marquée par les festivités du 175<sup>e</sup> anniversaire de la République neuchâteloise, la marche retrouve cette année son itinéraire habituel. Deux colonnes se mettront en marche au son des coups de canons, au Locle et à Môtiers», a indiqué Marc Rémy, pour le comité d'organisation de la manifestation, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue vendredi à l'Hôtel de Ville de La Chaux-de-Fonds. La marche est placée cette année sous le thème de la solidarité, «une valeur républicaine fondamentale». «La commune de La Chaux-de-Fonds sera à l'honneur de cette 39<sup>e</sup> édition. Le canton, les communes, l'armée et de nombreux groupes citoyens ont mené des actions solidaires à la suite de la tempête survenue le 24 juillet 2023 à La Chaux-de-Fonds», a expliqué Marc Rémy. «Nous souhaitons descendre jusqu'à Neuchâtel pour remercier l'ensemble de la population pour son élan de solidarité à la suite de ce terrible événement», a relevé Jean-Daniel Jeanneret, président du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds.

**GRATUITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS**

Après le départ du Locle, se tiendront de nombreuses animations à La Chaux-de-Fonds avec une fanfare, notamment. «Le statut de commune



Rendez-vous vendredi 1<sup>er</sup> mars dès 15h30 sur l'esplanade de la Collégiale pour fêter la République neuchâteloise! ARCHIVES LUCAS VUITEL

d'honneur a été instauré depuis plusieurs années pour permettre d'associer davantage les régions du canton, dans l'esprit de célébrer l'unité, mais aussi la diversité», a souligné Marc Rémy. Plusieurs points de ravitaillement ponctueront le parcours avec distribution de thé et de taillaule. Pour dîner, une soupe sera servie à Malvilliers, dans les locaux du SCAN.

Tous les participant-e-s inscrits à la marche du 1<sup>er</sup> mars bénéficient d'un billet journalier gra-

tuit, valable sur l'ensemble du réseau des transports publics neuchâtelois. Pour ce faire, il est nécessaire de s'inscrire gratuitement en ligne et de télécharger le billet Onde verte. «Il est important pour nous que les gens s'inscrivent, afin de faciliter notamment l'organisation des ravitaillements», note Gianni Bernasconi, pour le comité. ● AK

→ **Infos et inscriptions gratuites:** [www.marchedupremiermars.ch](http://www.marchedupremiermars.ch)



**Fête républicaine pour tous**

L'arrivée des marcheurs est prévue dès 15h30 au château de Neuchâtel avec une partie officielle à 16h. L'apéritif, offert par le Canton et les Villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, sera accompagné de saucisson neuchâtelois. «Les personnes qui ne souhaitent ou ne peuvent pas marcher sont aussi les bienvenues à Neuchâtel, sur l'esplanade de la Collégiale», relève Marc Rémy. ●



**Château de Valangin ouvert**

Il est possible de participer à toute ou partie de la marche. A Valangin, le château et musée ouvrira ses portes de 11h à 17h. L'entrée sera libre pour découvrir la nouvelle exposition. La Batterie 13 fera résonner son canon pour lancer la nouvelle saison, tandis que la soupe aux pois sera servie à midi. A noter que le marché de Valangin est maintenu sur le parking. Pour rejoindre les marcheurs, rendez-vous dès 14h15! ●



**Réveil en fanfare!**

En ville de Neuchâtel, la journée du 1<sup>er</sup> mars démarre par les dianas de l'Association musicale Neuchâtel-Saint-Blaise. Les musiciens joueront d'abord à 4h45 devant le monument de la République. Comme le veut la tradition, le président de la Ville de Neuchâtel, en l'occurrence Mauro Moruzzi, sera réveillé au son des instruments à 5h30. La joyeuse troupe poursuivra ensuite son cortège en divers endroits de la ville. ●

**SERVICE DE LA PROTECTION ET SÉCURITÉ** LE RAPPORT 2023 PRÉSENTÉ JEUDI DERNIER

# Bilan d'une année d'engagement

**Le Service de la protection et de la sécurité (SPS), qui regroupe les différentes entités de sécurité et de secours, a tenu son rapport annuel. Un événement qui permet de tirer un bilan en présence de nombreux partenaires et membres des services en uniforme et de les remercier pour leur engagement et la qualité des prestations fournies.**

La tempête survenue l'été dernier à La Chaux-de-Fonds l'a largement démontré: en cas de crise, la solidarité n'est plus seulement une idée, c'est un réflexe d'urgence. Pour Didier Boillat, responsable du Dicastère de la sécurité de la Ville de Neuchâtel, il faut poursuivre sur la voie de la solidarité, en l'organisant toujours davantage par la mutualisation et la complémentarité des missions de sauvetage. C'est ce message que le conseiller communal transmis jeudi dernier au rapport annuel du SPS, en présence du président du SSCL (Syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois, Thierry Pittet, de partenaires, d'invité-e-s et de membres du SPS: «La création de commandements uniques et la volonté de mieux collaborer entre professionnels et volontaires nous permettent aujourd'hui de mieux adapter nos effectifs et nos moyens techniques aux enjeux et réalités sur le terrain».

## POMPIERS: PLUS DE 1200 SORTIES

Pour illustrer les défis sécuritaires touchant la Ville de Neuchâtel et le littoral, les responsables des entités «Région de défense incendie du Littoral neuchâtelois (RDIL)», «Ambulances», «Sécurité publique» et «Protection civile» ont présenté leurs activités durant l'année 2023. Les



Le conseiller communal Didier Boillat avec Thierry Pittet, président du SSCL, lors de la présentation du rapport 2023.

hommes et femmes du feu ont par exemple réalisé 1264 interventions l'an dernier, en nette hausse (11,6%) par rapport à 2022. Plus de la moitié (56%) de ces interventions étaient liées au feu et aux éléments naturels, 16% aux missions de secours (défense hydrocarbure et accidents), et 7% au sauvetage sur le lac.

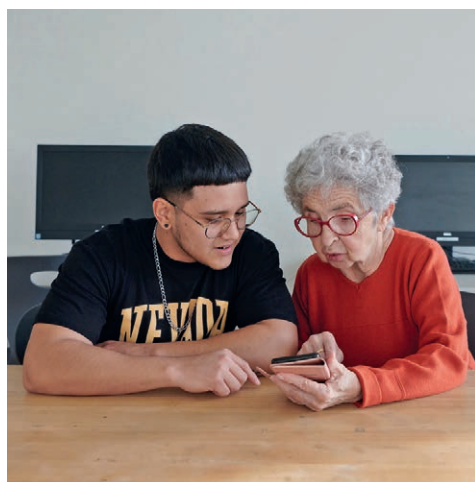
La brigade sanitaire (ambulances) a effectué de son côté 7262 missions. Parmi ses activités visibles du grand public, elle participe chaque année à la journée nationale du 144, le 14 avril, avec des démonstrations au centre-ville. Elle a également organisé une journée de recherche clinique

préhospitnière et créé un livre illustré, *Barry et l'ambulance*, distribué aux enfants.

Pour sa part, la Sécurité publique a effectué de nombreuses missions de notification et de contrôle. Le service d'ordre lors de manifestations a été déployé 85 fois. Les interventions (circulation, prévention, véhicules abandonnés, récolte d'objets, animaux) s'élève à près de 500. Enfin, l'Organisation de protection civile (PCI) du littoral a accompli 60 engagements en 2023. Elle a, comme d'autres entités communales, apporté un soutien opérationnel à La Chaux-de-Fonds suite à la tempête du 24 juillet. ●

**SENIORS** LE PROCHAIN ATELIER THÉMATIQUE CYBERTHÉ AURA LIEU LE 6 MARS

# Netbanking et paiements en ligne au menu



Au SEMO, les jeunes aident les aîné-e-s.

**Effectuer ses paiements ou ses achats en ligne en évitant de se faire hameçonner: le thème du prochain atelier Cyberthé destiné aux seniors, début mars, est d'une brûlante actualité. Inscrivez-vous!**

Consolider et maintenir ses connaissances numériques: c'est le but des ateliers Cyberthé, qui sont proposés aux seniors par Pro Senectute Arc jurassien et le Semestre de motivation (SEMO), au sein du Service de la cohésion sociale de la Ville. Ils sont accompagnés par des jeunes participant-e-s du SEMO, qui répondent chaque semaine de manière individualisée à leurs questions. Une fois par mois, un atelier thématique est également proposé, dans le but d'informer les seniors sur une prestation

spécifique offerte notamment par le web. La prochaine rencontre aura lieu mercredi 6 mars et portera sur la thématique du netbanking: paiements en toute sécurité, comment consulter son compte, achats sur internet au moyen de la carte de crédit, comment savoir si une boutique en ligne est fiable, etc. Les interventants seront Mustafa Ongu, formateur au sein du SEMO et Luc Humbert-Droz, spécialiste en technologies numérique.

Elle aura lieu dans les locaux du Semestre de motivation, rue des Amandiers 2 (au 4<sup>e</sup> étage avec ascenseur) de 14h à 16h. Prix: 6 francs. Contact et inscription (souhaitée): Secrétariat de Pro Senectute Arc jurassien, 032 886 83 02, e-mail: [prosenectute.cf@ne.ch](mailto:prosenectute.cf@ne.ch)

Les prochains ateliers auront notamment pour thème les virus et autres malwares, les fake news et les risques des réseaux sociaux. ●

CONSEIL GÉNÉRAL DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE TENUE LUNDI SOIR

# Soutien à l'économie de proximité



Les acteurs du centre-ville œuvrent pour animer le cœur de Neuchâtel. ARCHIVES LUCAS VUITEL

**Le Conseil général a approuvé l'introduction d'une nouvelle disposition qui modifie le règlement d'aménagement, anticipant la révision du futur Plan d'aménagement local (PAL). Il s'agit d'une obligation de valorisation des rez-de-chaussée au centre-ville, afin de soutenir activement les acteurs commerciaux.**

« L'attractivité d'une ville ne se décrète pas, elle se cultive, se construit », a relevé la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, en charge de l'économie. Bien que sa marge de manœuvre soit relativement réduite, le Conseil communal entend tout mettre en œuvre pour apporter son soutien à une politique d'aide à l'activité économique sur le territoire de la commune fusionnée, en étroite collaboration avec les acteurs privés. « Toutes les mesures entreprises par la Ville concernant l'animation du centre-ville et des centralités ainsi qu'en matière de développement économique et de domiciliation commencent à porter leurs fruits. Neuchâtel enregistre une hausse d'habitant-e-s pour la deuxième année consécutive, tandis que le nombre d'autorisations données pour des manifestations est passé de 290 en 2022 à plus de 440 en 2023. La taxe d'étalage a aussi été réduite dernièrement ». Néanmoins, la situation économique des commerces et des restaurants du centre-ville préoccupe le Conseil communal. En effet, la hausse des coûts de l'énergie, l'inflation et la diminution

du pouvoir d'achat, la pénurie de main d'œuvre, le commerce en ligne ainsi que le remboursement des prêts Covid sont autant de facteurs qui impactent négativement les modèles d'affaires des acteurs de l'économie de proximité. Pour faire face à la situation actuelle, le Conseil communal a proposé de modifier le règlement d'aménagement communal pour introduire une obligation de principe de valoriser les rez-de-chaussée par des activités et des commerces. « Il s'agit ainsi de garantir la vitalité économique et la convivialité de notre centre-ville et d'apporter un soutien aux acteurs de la branche », a souligné Violaine Blétry-de Montmollin.

## CULTURE ET SPORT POUR ANIMER LE CENTRE

Les groupes politiques ont largement accepté la proposition du Conseil communal. « Il est possible de mettre de la végétation pour améliorer la convivialité, d'agrandir les terrasses. Tentons de surfer sur la vague, et réfléchissons aux moyens

d'attirer du monde sur les plans culturel et sportif avec des événements dans les galeries et pourquoi pas les fitness! La proposition du Conseil communal donne un cadre utile et cohérent pour maintenir un centre actif », a estimé Pierre-Yves Jeannin, pour les Vert'libéraux. Du côté du groupe socialiste, on salue les initiatives qui participent à faire de Neuchâtel une ville vivante, comme l'agrandissement des terrasses, le développement du marché en zone piétonne et à Peseux, de même que l'organisation des Jeudi-Oui, portée par un groupe d'acteurs locaux. « Il est important de veiller aussi à l'animation dans les quartiers et les bourgs, pas qu'au centre-ville », a précisé sa porte-parole Claire Hunkeler.

Autre son de cloche sur les bancs VertPopSol, pour qui le problème est ailleurs. « Ce n'est pas en croissant qu'on fera vivre notre ville. Les acteurs du centre-ville sont impactés par les conditions économiques actuelles, mais aussi par les habitudes de consommation qui se déconnectent complètement de la réalité », déplore Romain Brunner pour le groupe VertPopSol. De son côté, le PLR Alain Rapin estime que « Neuchâtel fait preuve d'une belle vitalité locale, mais les défis sont croissants pour les acteurs du centre-ville. Il est important de tout mettre en œuvre pour rendre les commerces locaux attractifs. En effet, le centre-ville et les centralités sont des moteurs de l'économie locale ».

La modification proposée concerne le centre-ville tel que défini comme le « secteur des anciennes rues » par le règlement d'aménagement actuel, c'est-à-dire les rues du Seyon, de l'Ecluse et de l'Hôpital, correspondant à la zone piétonne. « Il s'agit de fixer dans la réglementation une obligation de principe d'affectation des rez-de-chaussée à des activités et des commerces assurant l'animation de la rue. Les façades et les vitrines borgnes sont interdites. Cette nouvelle disposition doit permettre d'éviter au maximum les bureaux ou vitrines borgnes au rez-de-chaussée et d'apporter une dynamique commerciale », explique la conseillère communale. La nouvelle disposition sera appliquée par le Conseil communal lors des demandes de changement d'affectation dans le cadre des permis de construire. L'extension de cette disposition à d'autres secteurs de la commune fusionnée pourra être examinée dans le cadre de la révision du PAL. ● AK

## Il y a bien un pilote au Musée d'ethnographie !

**Le Conseil communal a répondu à une question d'actualité au sujet du Musée d'ethnographie. « Les deux codirecteurs ayant quitté l'institution fin janvier dernier après une ultime exposition de grande valeur scientifique et esthétique, le Conseil communal peut-il nous informer sur l'avenir de ce pôle de compétence nationale en ethnologie ? », a demandé le socialiste Patrice Neuenschwander. « L'ancien directeur Marc-Olivier Gonseth assure la transition, selon une organisation temporaire », a relevé le conseiller communal Thomas Facchinetti, en charge de la culture. « Les travaux menés au MEN portent sur trois grandes priorités, à savoir le déménagement des collections vers le nouveau pôle muséal, l'organisation interne visant à apaiser les relations de travail, et finalement le travail scientifique et d'accompagnement de l'exposition en cours ». Le Conseil communal souhaite assurer au MEN une pérennité à la hauteur de sa renommée internationale. Les recherches pour trouver la nouvelle personne qui dirigera l'institution n'ont pas encore abouti, mais se poursuivent activement. ●**

AVIS DE GROUPES DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE TENUE LUNDI SOIR

# Les groupes au Conseil gén

**GROUPE PLR**  
ALAIN RAPIN

## L'attractivité du centre-ville à stimuler

**A** Neuchâtel, la présence de commerces dynamiques associés à un tissu associatif témoigne d'une vitalité locale, mais ils sont confrontés à des défis croissants, notamment avec les enjeux économiques (perte de pouvoir d'achat, augmentation des frais d'énergie, augmentation TVA) ainsi qu'une perte d'attractivité face à la concurrence des services en ligne. La diminution de la main d'œuvre qualifiée dans les commerces de notre commune est également une des préoccupations majeures pour garder notre attractivité. Le Conseil communal et ses services se sont engagés dans des actions visant à dynamiser le centre-ville, telles que sa participation aux Jeudis Oui, l'expansion des terrasses, le développement des marchés et d'autres initiatives urbaines.

Il est souligné l'importance de planifier le territoire de manière à densifier et à rendre attractifs les commerces locaux, tout en garantissant une mobilité multimodale efficace pour les résidents.

L'innovation dans les centres-villes est considérée comme essentielle pour répondre aux nouveaux modes de consommation, en offrant une diversité de commerces et de services adaptés aux besoins des consommateurs actuels et futurs.



Le groupe PLR soutient des mesures telles que les Jeudis Oui, l'expansion des terrasses ou le développement des marchés.

Enfin, il est souligné que les centres-villes peuvent constituer un moteur important de l'activité économique et contribuer à améliorer la qualité de vie, ce qui renforce leur attractivité pour les résidents. En conséquence, le groupe libéral-radical soutiendra les mesures telles que les Jeudis Oui, l'expansion des terrasses, le développement des marchés et d'autres initiatives urbaines pour soutenir et revitaliser notre centre-ville ainsi que les centres des villages faisant partie de notre commune. ●

«Les centres-villes peuvent constituer un moteur important de l'activité économique et contribuer à améliorer la qualité de vie, ce qui renforce leur attractivité pour les résidents.»

**GROUPE VERT'LIBERAL**  
PIERRE-YVES JEANNIN

## Nos centres-villes sont-ils malades ?

**N**ous apprécions toutes et tous des centres de localités dynamiques et animés. Hélas, comme partout, les commerces et restaurants de nos centralités (centre-ville, centres des localités, gares...) souffrent. Leur dynamisme économique est mis à mal par de nombreux facteurs parmi lesquels on citera les coûts de l'énergie, la perte du pouvoir d'achat, les hard discounters, l'augmentation de fast-food de différentes sortes tels que les kebabs, les pizzas à domicile ou les food-trucks. Toutefois, à nos yeux, le plus important est probable-

ment le commerce en ligne. En effet, entre l'augmentation des primes d'assurance-maladie qui pèse sur le pouvoir d'achat et le commerce en ligne, c'est plusieurs centaines de francs par mois que les gens ne dépensent plus dans les magasins, cafés et restaurants de la région. Preuve en est: les centres commerciaux des grands distributeurs ne vont pas spécialement mieux que les centres-villes...

Que peuvent faire les autorités? Le rapport du Conseil communal sur le sujet relève d'une part que le bien-être des piétons par l'exclusion des véhicules intempestifs est une mesure qui maintient l'attractivité. D'autre part il propose un arrêté, accepté par le Conseil général, pour affecter les rez-de-chaussée à des commerces ou autres activités assurant l'animation de la rue.

Nous ne sommes pas sûr que ces mesures seront suffisantes et nous pensons qu'il est temps de réfléchir à des animations moins centrées exclusivement sur le commerce, mais aussi sur des

activités culturelles et récréatives. Nous devons faire preuve de créativité pour adapter nos villes aux changements d'habitude des consommateurs... ●

«Il est temps de réfléchir à des animations moins centrées exclusivement sur le commerce, mais aussi sur des activités culturelles et récréatives. Nous devons faire preuve de créativité pour adapter nos villes aux changements d'habitude des consommateurs.»

# éral ont la parole

**GROUPE SOCIALISTE**

ISABELLE MELLANA TSCHOUMY

## Un fort soutien aux seniors de notre commune

**E**n septembre 2020, le PS déposait une motion plaidant la gratuité des transports publics (TP) pour les seniors les plus défavorisés de notre commune. Nous voulions donner un signal fort en faveur des personnes retraitées dont les maigres revenus ne suffisent pas à acheter un abonnement de TP, même subventionné. Quatre ans plus tard, que répondent nos autorités à cette demande légitime ? Que les réductions « sociales » se montent à 120 francs pour un abonnement annuel, et qu'il n'est pas prévu de revoir ce montant à la hausse.

Pour les 1257 personnes au bénéfice de prestations complémentaires (PC), il s'agit donc de déboursier près de 400 francs, une sacrée somme pour qui vit déjà au seuil de la pauvreté. Pourtant, l'impact financier d'une gratuité totale pour cette catégorie de la population serait supportable par la collectivité: entre 104'000 fr. et 280'000 fr. par an. C'est peu en regard du bénéfice social pour des personnes dont les revenus AVS/AI/2<sup>e</sup> pilier ne suffisent pas à couvrir les besoins vitaux. Et parmi eux, évidemment, de nombreuses femmes. Inacceptable pour le PS! Nous maintenons que la gratuité pour cette catégorie de la population vulnérable est un devoir, et nous avons déposé un arrêté pour nous permettre d'introduire cette mesure dès 2025.



Pour le groupe socialiste, la gratuité des transports publics pour les seniors les plus vulnérables est un devoir.

Une autre inégalité nous saute aux yeux: alors que les jeunes et les adultes ont droit à des réductions substantielles, il n'y a rien pour les 65 ans et plus en matière d'incitation à l'usage des TP. Nous comptons y remédier en déposant un second arrêté dans ce sens. A l'heure où les débats font rage et où certains ergotent pour accorder à nos aînés - tous nos aînés - une 13<sup>e</sup> rente AVS, il est temps d'inclure cette population parmi les bénéficiaires de la politique d'incitation à l'usage des TP et d'offrir la gratuité aux plus nécessaires d'entre eux. ●

«A l'heure où certains ergotent pour accorder à nos aînés une 13<sup>e</sup> rente AVS, il est temps d'inclure cette population parmi les bénéficiaires de la politique d'incitation à l'usage des transports publics.»

**GROUPE VERT-E-S-POP-SOL**

FRANÇOIS CHÉDEL

## Résolution pour un cessez-le-feu à Gaza retirée!

**S**uite aux attaques meurtrières perpétrées par le Hamas le 7 octobre 2023, l'Etat d'Israël s'est lancé dans une opération de représailles sans précédent dans la bande de Gaza. Depuis, nous assistons impuissant-e-s au massacre des civil-e-s palestinien-e-s pris au piège dans cette petite bande de terre. Les deux millions de Gazaoui-e-s tentent de survivre dans des conditions humanitaires catastrophiques, alors que les forces d'occu-

pations israéliennes progressent dans les terres et bombardent par les airs, tuant plus de 25'000 civil-e-s, en grand nombre des femmes et des enfants, depuis octobre dernier.

Les autorités occidentales (Conseil fédéral compris) se montrent, au mieux complaisantes, au pire complices des opérations militaires lancées par le gouvernement israélien. L'Afrique du Sud, elle, a saisi la Cour internationale de justice accusant Israël de commettre un génocide. La CIJ reconnaît d'ailleurs «un risque de génocide» et a demandé à Israël de prendre immédiatement «des mesures provisoires».

A notre échelle, ne pouvant rester silencieux plus longtemps, le groupe VPS a déposé une résolution demandant «au Conseil communal de prendre contact avec le Conseil fédéral afin que ce dernier appelle publiquement au cessez le feu immédiat dans la bande de Gaza». Or le bureau du Conseil général a pris la décision de retirer cette résolution

de l'ordre du jour de la séance de lundi 12, prétextant que cette question ne concernait pas notre Commune. C'est honteux. Selon nous, Neuchâtel a une longue tradition de terre d'asile et d'acteur de la paix. Nous ne devons pas rester les bras croisés face aux crimes de guerres et contre l'humanité commis actuellement par l'Etat d'Israël. ●

«Le bureau du Conseil général a pris la décision de retirer cette résolution de l'ordre du jour de la séance de lundi 12, prétextant que cette question ne concernait pas notre Commune. C'est honteux.»

# OFFRE SAINT-VALENTIN

Internet haut débit chez vous

# 49.90

au lieu de 79.90/mois\*

**Économisez  
pendant 24  
mois**



**ello**

**Sunrise**

\* Up Connect L pour CHF 49.90 (au lieu de CHF 79.90/mois) pendant 24 mois, puis tarif normal. Durée contractuelle minimale de 24 mois. Frais d'activation de CHF 99.90. Sous réserve de modifications. Plus d'informations sur [sunrise.ch/internet](http://sunrise.ch/internet)



## Quelques rendez-vous à venir

### CONCERT

#### «Hello Cello», autour de Dean Alamo

Après des musiciens qui ont tous habité le même immeuble de la rue des Parcs, les nouveaux projets des ex-Rambling Wheels et «que des duos», la 4<sup>e</sup> saison du Club des 1000 Boilles mettra à l'honneur le violoncelle. Le coup d'envoi sera donné ce samedi avec l'électro-rock mélancolique de Dean Alamo, en version trio avec Lionel Nemeth au piano et à la guitare, Justine Tornay au bugle et Aurèle Louis au violoncelle. Un concert intime, à découvrir dans les locaux de la petite maison d'édition musicale Schola Cantorum, à la rue des Mille-Boilles 4. Le tout, à prix libre! ●

→ **Club des 1000 Boilles**  
Samedi 17 février à 19h, prix libre.  
Réservations: club1000boilles@proton.me

### THÉÂTRE

#### «Emigrantes», un conte drôle et cruel

Le théâtre Tumulte accueille *Emigrantes*, une création de la Cie Motamot qui parle de façon inédite et originale des relations entre migrants et autochtones, de l'absurdité des peurs de chacun mais aussi de leurs réalités. Conçue comme un mille-feuilles, elle met en scène deux femmes que tout oppose, jouées par Lisa Torriente et Zina Balmer. L'alliance inattendue qu'elles forment puis l'inversion des rôles jusqu'au coup de théâtre final invite à la réflexion: que sommes-nous prêts à faire dans un monde où les places sont de plus en plus chères et où les laissés-pour-compte voient leurs rangs augmenter sans cesse? ●

→ **Théâtre Tumulte**, Grand'Rue 37, Peseux  
Du 16 au 18 février, ve et sa à 20h, di à 17h.  
Réservations: tumulte@bluewin.ch

### ART CONTEMPORAIN

#### Trois jeunes artistes à l'honneur

Le Centre d'art Neuchâtel vernit ce vendredi deux expositions parallèles: *I just truly want to listen to you and myself genuinely, please doudou*, de la peintre et performeuse biennoise Jeanne Jacob, lauréate l'an dernier du Prix d'art Kiefer Hablitzel Göhner; et *Dwelling with the shadows*, de Nastasia Meyrat et Mina Squalli-Houssaïni. L'occasion de plonger dans les pratiques très diversifiées de ces trois jeunes artistes suisses, entre peintures, sculptures et installations, avec des œuvres réalisées pour l'occasion. ●

→ **Centre d'art Neuchâtel**, rue des Moulins 37.  
Vernissage ve 16 février à 18h.  
Jusqu'au 16 avril, de me à di de 11h à 18h.



La découverte du temple d'Artémis a fait l'objet d'un documentaire passionnant. CLIMAGE

### ARCHÉOLOGIE

## Une découverte majeure

Sans le professeur Denis Knoepfler, le temple d'Artémis serait resté à l'état de légende. Avec le concours de l'Ecole suisse d'archéologie de Grèce, l'archéologue neuchâtelois est parvenu à localiser les vestiges de cet important monument, édifié sur l'île d'Eubée. En l'honneur de ce citoyen d'exception, la Ville de Neuchâtel donne rendez-vous lundi au cinéma des Arcades, pour une soirée à l'entrée libre. L'occasion de découvrir le documentaire retraçant cette découverte spectaculaire, *Artémis, le temple perdu*, en présence de nombreux invités, dont Denis Knoepfler, qui se verra remettre une distinction. ●

→ **Cinéma des Arcades**, lundi 19 février à 17h 30, entrée libre.

### CAFÉ SCIENTIFIQUE

#### Coup de froid sur les JO d'hiver



Des Jeux olympiques d'hiver en Suisse en 2030? C'est non, une fois de plus. A l'inverse, la France, qui accueillera déjà les Jeux olympiques d'été, reste candidate. Quelles conclusions en tirer? La Suisse perd-elle de l'influence dans le domaine du sport à l'échelle mondiale? Peut-on faire confiance au CIO qui promet de placer la Suisse comme interlocuteur privilégié pour les JO d'hiver de 2038? Et qu'en est-il des considérations climatiques et écologiques face à des événements d'une telle ampleur? Plusieurs invité-e-s en débatront, dont Denis Oswald, directeur du Centre international d'études du sport. ●

→ **Université de Neuchâtel**, bâtiment principal.  
Mercredi 21 février à 18h.  
Entrée libre.

### THÉÂTRE

#### Une pièce de boulevard signée Victor Hugo



Marcinelle et Edmond, deux petits artisans sans le sou, voient leur couple déchiré par la jalousie. L'un et l'autre s'accusent mutuellement d'admirer les bourgeois et bourgeois bien mis. Alors quand une dame de la haute fait irruption dans leur pauvre logis, suivie de son petit baron, les dernières dignes de leur vie commune s'apprentent à rompre... Dans *L'Intervention*, écrite en 1866, Victor Hugo s'approprie les codes du vaudeville pour nous offrir une bluette «drôle et touchante». Une pièce portée sur les planches par le collectif Calliope, dans une mise en scène de Matthieu Béguelin. ●

→ **Théâtre de la Poudrière**  
Du 15 au 25 février, je à sa à 20h et di à 17h.  
Réservations: tél. 032 24 65 19.

ARTS VIVANTS COUP DE PROJECTEUR SUR QUATRE DES HUIT COMPAGNIES EN RÉSIDENCE PERMANENTE A

# Un lieu de création bouillo

**Plus vieux théâtre de Suisse encore en activité, la Maison du Concert est tout sauf moribonde avec pas moins de huit compagnies en résidence permanente entre ses murs. Un vivier qui s'est considérablement étoffé et renouvelé ces dernières années, avec la promesse de belles découvertes.**

**V**enues du théâtre, de la danse, de la musique ou des arts de la rue, émergentes ou reconnues, les compagnies en résidence sont toutes logées à la même enseigne, quelle que soit leur ancienneté. «Elles peuvent bénéficier chaque année du plateau pour une durée d'une semaine à un mois, avec une liberté artistique totale et sans obligation de production», explique François Chédel, administrateur de ce théâtre dont les rênes ont été confiées à une association au tournant du nouveau millénaire, avec l'objectif de soutenir la création indépendante et professionnelle locale.

En contrepartie, les artistes doivent s'engager à faire de la Maison du Concert leur lieu de création privilégié et participer à la vie du théâtre en

donnant un coup de main à la billetterie ou à l'accueil, tout en prenant une part active à la gestion des lieux au sein du comité de direction, composé également de l'administrateur et du responsable technique. Avec huit compagnies en résidence, la Maison du Concert atteint aujourd'hui sa masse critique. «Au-delà, on ne pourra plus ouvrir la scène à d'autres compagnies locales», souligne François Chédel.

Coup de projecteur sur quatre compagnies qui ont rejoint récemment les rangs du Concert ou monteront prochainement sur scène, en attendant une nouvelle saison riche en surprises! Une création entre cinq compagnies est en effet prévue, pour les 25 ans de ce lieu de culture associatif. ● AB

→ [www.maisonduconcert.ch](http://www.maisonduconcert.ch)



PHOTO: SP

## Une création haute en couleurs,

Après *Carmen* en novembre dernier – une création maintes fois reportées en raison de la pandémie – la comédienne, clownesse et mezzo-soprano Teresa Larraga, du Théâtre Frenesi, présentera début mars *Ay Amor*, un spectacle musical «loufoque» conçu avec la complicité du pianiste et chanteur Evan Métral, mettant en scène deux Drag Queens. «On part de l'opé-

rette e  
Rossin  
latino  
dies m  
t-elle  
depuis  
compa  
tacles



DAVID MARCHON

## J-7 pour le collectif Detouteur!

En résidence de création depuis début février, le collectif Detouteurs s'apprête à monter sur scène pour présenter son troisième spectacle en autant d'années à la Maison du Concert. «On avait envie de profiter pleinement, en y allant à fond», sourit la danseuse Lia Beuchat, l'une des membres fondatrices de cette compagnie à géométrie variable mêlant danse et musique dans des créations qui naissent sur scène. «On crée en collectif, à partir d'un thème. On a très peu d'éléments avant d'investir le plateau». Pour *Vivons heureux avant la fin du monde*, la compagnie est partie d'un ouvrage qui traite du bug humain, ce comportement paradoxal

et contradictoire ancré dans notre cerveau, qui nous pousse à vouloir toujours plus et nous mène aujourd'hui à notre perte. Il en résulte une création «ludique et pleine d'humour inspirée de l'univers de Jacques Tati», portée sur scène par les danseuses Lia Beuchat et Akané Nussbaum, le guitariste Mickael Luis et, en invité, le percussionniste Corentin Barro, qui fait résonner une foule d'appareils électroménagers! Et pose en photo avec Lia Beuchat et l'administrateur du théâtre du Concert, François Chédel. ●

→ *Vivons heureux avant la fin du monde*, du 22 au 25 février, je et ve à 20h, sa à 18h et di à 17h.

«Les compagnies ont un accès prioritaire au plateau, mais doivent s'impliquer dans dans la vie de la Maison du Concert.»

François Chédel,  
ADMINISTRATEUR

DAVID MARCHON

DU THÉÂTRE DE LA MAISON DU CONCERT

# Annant de vie



## « On se nourrit les uns les autres »

Active depuis vingt ans dans le théâtre comme comédienne, metteuse en scène et formatrice, Natacha Kmarin a rejoint la Maison du Concert peu après avoir fondé sa propre compagnie No Mud No Lotus en 2020, non sans se demander si sa place était réellement entre les quatre murs d'un théâtre. « Je travaille principalement dans la rue, mais c'est une opportunité exceptionnelle de pouvoir disposer d'un espace où l'on peut créer en toute liberté, sans besoin d'avoir un financement », relève cette artiste, charmée par ce lieu chargé d'histoire(s) où cohabitent une diversité d'expressions artistiques, dans une dynamique d'échange et de partage. « On n'a ni le même âge, ni le même parcours, mais on se nourrit les uns les autres ».

En résidence depuis juin 2021, Natacha Kmarin n'a pu bénéficier des lieux qu'en mars 2023, en raison des reports de programmation consécutifs à la pandémie. Qu'importe ! Au lieu « de créer dans son coin », la comédienne a invité le public à participer aux premiers battements d'une création à cœur ouvert. « Pendant un mois, j'ai présenté chaque jeudi soir mon travail aux spectateurs en différents lieux du théâtre, de la cage d'escaliers au bar, en passant par le balcon et la scène, en leur demandant de partager leurs impressions, leurs réflexions ». Natacha Kmarin reprendra ensuite toute la dramaturgie, pour présenter la création en décembre, à l'issue d'un nouveau mois en résidence. ●

## par deux Drag Queens lyriques

espagnole, pour chanter également du... de la musique populaire italienne et en passant par ABBA, des airs de comédies musicales ou de Michel Legrand », raconte à propos de cette création qui tourne en 2021 dans la rue. « Le sens de notre compagnie a toujours été de monter des spectacles durables, qui puissent vivre. On ne peut

pas en effet créer tout le temps. C'est un processus long et parfois très difficile », confie cette artiste en résidence depuis 2015 à la Maison du Concert, qui travaille actuellement sur une création commune avec quatre autres compagnies accueillies entre les murs du théâtre. ●

→ Ay Amor, du 8 au 17 mars, ve et sa à 20h30, di à 17h.



DAVID MARCHON



## Maxime Jeannerat, la danse chevillée au corps

« Je suis le petit dernier ». Après un premier solo de danse contemporaine au théâtre du Passage, Maxime Jeannerat a rejoint en décembre 2022 la Maison du Concert comme résident permanent avec sa compagnie la Méthode, qu'il codirige avec Adamanta Papakyriaki. « C'est un lieu qui a toujours été important pour moi. Enfant, j'allais voir des pièces au théâtre au Concert et c'est là aussi que j'ai fait mes premiers pas sur scène, dans un spectacle de rock acrobatique », confie ce jeune danseur, qui a pratiqué le hip-hop freestyle avant de se former à la danse contemporaine à la Salzburg Experimental Academy of Dance, en Autriche. En juin dernier, Maxime Jeannerat a dansé sa première création entre les murs du Concert, *Anthro*, un solo haletant qui donnait à voir la

transformation d'un humain en bête, et travaille actuellement sur un trio à découvrir sur scène la saison prochaine, en février. « Contrairement à d'autres compagnies, je n'ai pas besoin du plateau pour créer, mais uniquement pour peaufiner les derniers détails. Cela me permet de laisser la place aux autres », confie le chorégraphe, qui s'investit beaucoup dans la vie du théâtre et danse également comme interprète pour d'autres compagnies, dont Le Lokart et la rue Serendip, également en résidence permanente au Concert. « Outre l'opportunité de développer mes propres projets, j'ai à cœur d'aider la culture en travaillant pour les autres, en réfléchissant à ce que la Maison du Concert peut faire pour soutenir encore davantage la création indépendante ». ●

# Les voix à l'honneur

Musique au campus #2

Musique de chambre

hem

Genève  
Neuchâtel



hemge.ch

Étudiant·e·s et Professeur·e·s  
de la Haute école de musique de Genève

Jeu. 22 fév. 2024  
20:00

Haute école de musique de Genève – Site de Neuchâtel  
Auditorium 1, Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21

Entrée libre

Hes·SO GENÈVE

QUEL EST LE MOT CACHÉ ?

# AMROU

FRANÇAIS  
MATHS ÉLÉMENTAIRES  
ORAL ET ÉCRIT  
OUTILS NUMÉRIQUES

LE MOT À TROUVER: AMOUR

**Avec de bonnes  
compétences de base,  
j'écris des mots doux  
tous les jours. ✓**

Testez gratuitement vos compétences de base

► [www.ne.ch/competencesdebase](http://www.ne.ch/competencesdebase)

Service des formations postobligatoires  
et de l'orientation - SFPO

**ne.ch**  
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

**75 ANS**  **SPINEDI  
CONSTRUCTION**

**Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics  
Terrassements - Aménagements extérieurs  
Carrelage - Forages**

**Rochettes 7a, CH - 2016 CORTAILLOD**  
Tél. 032 842 14 28 / [www.spinedi.ch](http://www.spinedi.ch)  
[construction@spinedi.ch](mailto:construction@spinedi.ch)

**EXPOSITION** LES HABITANT-E-S DU QUARTIER DE LA CÔTE REVISITENT LE MOBILIER URBAIN

# De l'art fleurit la rue de la Côte



Atelier couture et tricot à Sens'Egaut pour deux familles du quartier de la Côte. DAVID MARCHON

## Mets en lumière ton lampadaire!

«J'ai vu un projet de tricots pour décorer les arbres dans la rue à Lausanne. C'est ce qui m'a donné envie de faire la même chose à la rue de la Côte. Comme il n'y a pas d'arbres, nous avons pensé au mobilier urbain et opté pour les lampadaires», relève Sophie Wüthrich, membre du comité de l'association de quartier, très à l'aise avec le tricot et le crochet. Entourée de deux familles du quartier et d'une couturière de l'association Sens'Egaut, elle a animé mercredi dernier un atelier couture. Très appliqués, les enfants ont tricoté des papillons colorés. En l'espace de quelques heures, c'est toute une prairie à base de tissus qui a fleuri sur le panneau de bois. «Est-ce que les fleurs et les papillons vont tenir s'il pleut pendant l'exposition?», s'interroge un garçon. «Avec la météo, ton tableau va se transformer au fil des semaines», sourit Catherine Garrigues, responsable de l'association Sens'Egaut. ●

**L'Association de quartier de la rue de la Côte et environs lance un projet inédit de décoration urbaine. Depuis la fin janvier, les habitant-e-s ont la possibilité de décorer des panneaux en bois, de manière individuelle ou collective, chez eux ou dans les locaux de l'association Sens'Egaut.**

«Nous n'avons pas tous la possibilité, ni le matériel, pour faire de la peinture dans notre salon avec nos enfants. C'est pourquoi nous avons mis en place un partenariat avec Sens'Egaut, qui a accueilli les habitant-e-s du quartier pendant deux semaines pour décorer leurs panneaux, mettant à disposition matières et outillages», explique Joanne Delley, membre du comité de l'association de quartier depuis près de dix ans. Plusieurs familles étaient réunies samedi matin 10 février, dans les locaux de l'association, situés à la rue de la Côte 2a.

Les anciens ateliers de la maroquinerie Biedermann offrent un terrain de jeu rêvé pour les familles, toutes générations confondues. Un groupe d'enfants peint des couvercles et des bouchons, tandis que d'autres colorent des panneaux de bois, sous l'œil amusé de leurs parents. Une fratrie de trois enfants se lance dans la décoration d'un panneau. «On va peindre les kaplas», s'exclame la sœur. «Attends, on va d'abord réfléchir ensemble à ce qu'on va faire», propose l'aîné, tandis que le cadet peint déjà un rond jaune. «C'est assez rare qu'on passe du temps ensemble, c'est une chouette activité à faire en famille. Elle permet à la fois de montrer la créativité des gens et de décorer la rue», estime l'adolescent, âgé de 14 ans.

### «OFFRE-MOI UNE DOUBLE UTILITÉ!»

Au mois de janvier, l'association de quartier a numéroté les lampadaires à décorer pour permettre aux habitant-e-s de les choisir. «A l'heure où mon emploi est controversé, offre-moi une double utilité», pouvait-on lire sur l'affiche apposée sur les lampadaires en question. «Nous en avons choisi un qui est proche de nos deux habitations», ex-

pliquent en chœur deux mamans, qui décoorent un panneau en commun avec leurs enfants. Et de raconter: «Même si on se connaît bien, et nos enfants aussi, on apprend à se redécouvrir autrement en participant à cette activité créatrice. C'est aussi un moyen de rencontrer des habitant-e-s du quartier de différentes générations». Si la population du quartier a mis un peu de temps à s'intéresser au projet, tous les panneaux ont désormais trouvé preneurs. «Il y a même des bénévoles de l'association Sens'Egaut qui ont eu envie d'en décorer, et le résultat vaut le détour», note Joanne Delley.

### TISSER DES LIENS ENTRE GÉNÉRATIONS

«Notre association est parfois plus connue à l'extérieur du quartier. Ce projet nous permet de faire plus ample connaissance avec les habitant-e-s de la rue de la Côte et environs», estime Annette Biver, qui anime des ateliers couture à Sens'Egaut. L'association aime sortir les gens de leur zone de confort pour stimuler leur créativité. «Nous valorisons les gens, les compétences et récupérons quantité de matériel pour le bien de l'environnement», précise sa responsable Catherine Garrigues. «Le projet nous donne une occasion concrète de pousser la porte de Sens'Egaut», explique une maman enthousiaste. Et son amie de relever: «L'espace de création est absolument fantastique et il y a quantité de matériel à disposition». «Ce projet de décoration de lampadaires permet surtout de tisser des liens en famille, entre voisins, et entre les générations», souligne Sophie Wüthrich. A noter que l'association de quartier de la Côte et environs compte entre 250 et 300 membres. Elle propose diverses animations dont Halloween, la Saint-Nicolas et même un thé dansant intergénérationnel. ● AK

## Deux mois d'exposition en plein air

Les 25 panneaux en cours de création habilleront les lampadaires, qui longent la rue de la Côte, pour une exposition en plein air, visible du 21 mars au 31 mai. Les habitant-e-s du quartier ont jusqu'au 8 mars pour rendre leurs panneaux décorés. «Nous avons reçu l'autorisation de la Ville pour installer les panneaux sur les lampadaires. Pour des raisons de sécurité, ils seront placés assez haut et donc visibles loin à la ronde», explique Joanne Delley. L'inauguration est prévue jeudi 21 mars. «Nous partirons en cortège depuis le début de la rue, à proximité de Pro Senectute, jusqu'aux locaux de Sens'Egaut à l'autre bout». Un apéritif sera servi, tandis que le groupe Gare à la Côte, musiciens du quartier, se produira en concert. «Nous avons utilisé de la peinture acrylique et de la colle de montage pour faire face aux éventuelles intempéries». ●

→ Infos: [www.aqrce.ch](http://www.aqrce.ch)

## OFFRE D'EMPLOI

En prévision du départ à la retraite du titulaire, le Dicastère de la sécurité de la Ville de Neuchâtel met au concours un poste d'

## Inspecteur-trice à 100%

**Service:** Service de la protection et de la sécurité - Domaine public

**Activités :** Rattaché-e à la responsable de l'Office, vous participez au bon fonctionnement dudit office. Dans ce cadre, vous gérez les demandes liées à l'octroi du domaine public, établissez les préavis pour les manifestations publiques, collaborez à la gestion administrative des établissements publics, êtes présent-e dans le terrain lors des marchés et fêtes foraines, organisez des visions locales et suivez la mise en place des manifestations, orientez les requérant-e-s sur les possibilités de réalisation de leurs projets, gérez les demandes adressées à l'office par téléphone, courriel et courrier, traitez diverses tâches administratives spécifiques à l'office.

→ Délai de postulation : 28 février 2024. ●

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, Rue Ernest-Roulet 2, 2034 Peaseux, 032 717 71 47.



Consultation  
des offres détaillées  
et postulation

## SOUTIEN

Un 3<sup>e</sup> Gala Max le 24 mai

La troisième édition du Gala Max se tiendra le vendredi 24 mai 2024 aux Patinoires du Littoral de Neuchâtel. La vente des tables est ouverte depuis ce vendredi 9 février. Après avoir expérimenté une formule forfaitaire, incluant les boissons et billets de tombola, l'association a décidé de revenir à la formule traditionnelle de son repas de soutien. Le comité a ainsi tenu compte des remarques formulées par les convives de la précédente édition. Toutefois, certains aspects positifs de 2023 sont transposés sur l'édition 2024. Cela concerne notamment l'absence d'argent liquide durant l'événement. Les convives devront donc désormais utiliser des moyens de paiement électroniques.

L'autre nouveauté de 2023, la soirée vintage du samedi n'est pas reconduite cette année. L'association souhaite éviter d'entrer en concurrence avec d'autres manifestations similaires. Toutefois, les infrastructures mise en place le vendredi pourront être mises à disposition d'un autre organisateur.

Cette soirée du samedi avait pour but de soutenir d'autres clubs, athlètes ou association sportives du canton de Neuchâtel. Afin de poursuivre cet effort de large échelle, 10% des bénéfices réalisés lors du Gala Max 2024 seront reversés, sur dossier, à d'autres structures que la Xamax Academy, qui disposera, elle, des 90% restants, comme le veut la tradition. ●

## CORCELLES-CORMONDRÈCHE

## Boîte aux lettres abîmée entre jeudi et vendredi

La porte de la boîte aux lettres du guichet d'accueil de Corcelles-Cormondrèche, rue de la Croix 7, a été abîmée dans la nuit de jeudi 8 à vendredi 9 février, pour une raison qui reste encore indéterminée. Les enveloppes de vote présentes dans la boîte ont été mises en sécurité. La porte a été rapidement réparée et la boîte est à nouveau parfaitement fonctionnelle. Si des personnes ayant glissé leur enveloppe dans cette boîte entre jeudi 8 février à 16h30 et vendredi 9 février à 11h ont un doute quant à la réception de leur vote par l'administration communale, elles peuvent volontiers s'adresser au délégué de quartier (032 886 53 00, accueil.corcelles-cormondreche@ne.ch), ou au Service de la population et des quartiers (032 717 72 60, accueil.neuchatel@ne.ch), où il sera possible de vérifier que leur enveloppe a bien été réceptionnée. Cela ne concerne pas les envois effectués par courrier postal, qui sont directement adressés à Neuchâtel. ●

## PATINAGE ARTISTIQUE

## Tamaro Wyss champion de Suisse



NATASCHA WYSS

Un champion de Suisse, une top 20: le club des patineurs de Neuchâtel Sports est ravi du résultat obtenu par ses patineurs ce week-end aux championnats suisses Novice 2024, organisés à Wil. Tamaro Wyss, 15 ans, a obtenu la médaille d'or, alors qu'Emma Ghezzi s'est classée 7<sup>e</sup>. ●



CASARE GHEZZI

## SALONS DE COIFFURE

## Salaires largement conformes à la CCT

En 2023, la commission tripartite du canton (patronat, syndicats, Etat) chargée de l'observation du marché du travail (Ctrip) a effectué son enquête annuelle sur les conditions salariales dans la branche des salons de coiffure et chez les barbiers. Le rapport montre une application conforme des salaires dans la très grande majorité des cas, indique un communiqué du Canton.

Cette branche est soumise à une convention collective de travail (CCT) nationale étendue de force obligatoire. Les salaires contrôlés par la Ctrip sont donc définis par la CCT, pour autant qu'ils soient supérieurs au salaire minimum cantonal. On distingue les personnes «qualifiées», «semi-qualifiées» et «non-qualifiées», sur 43 heures de travail hebdomadaires.

Cinquante-trois établissements, employant au moins deux personnes, ont été contrôlés, représentant un total de 115 employé-e-s. Les résultats montrent que 48 entreprises étaient parfaitement conformes à la CCT et au salaire minimum, tandis que cinq cas de sous-enchère salariale ont été détectés. Il a été demandé aux employeuses et employeurs une mise en conformité afin de respecter les salaires de référence.

La Ctrip relève qu'une majorité des employé-e-s de ce secteur travaille à temps partiel, qu'aucun employé-e ne reçoit de 13<sup>e</sup> salaire et que le salaire médian s'élève à 22 fr. 54 de l'heure. Sur 115 employé-e-s, 91 sont en dessous de 25 francs de l'heure. A noter que la CCT a été renégociée pour l'année 2024 et prévoit des augmentations de salaire. ●

## AVIS DE PUBLICATION

Vu la loi sur les droits politiques,  
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que:

L'arrêté ci-dessous est publié conformément aux articles 129 et 129a de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Il peut être consulté à l'administration communale.

Intitulé de l'arrêté :

- Arrêté concernant la modification de l'article 38 du règlement d'aménagement communal de l'ancienne commune de Neuchâtel,

**Echéance du délai d'annonce préalable d'un référendum: lundi 26 février 2024.**  
**Echéance du délai référendaire: mercredi 27 mars 2024.** ●

Neuchâtel, le 14 février 2024.

Au nom du Conseil communal:  
Mauro Moruzzi, président  
Daniel Veuve, chancelier

**JUBILÉ** LE COLLÈGE DU CRÊT-DU-CHÊNE PRÉPARE SA FÊTE

# A vos photos de classe du Crêt-du-Chêne !

**Une grande fête se prépare dans le quartier de La Coudre ! Inauguré en 1974, le collège du Crêt-du-Chêne célébrera son 50<sup>e</sup> anniversaire. Pour marquer l'occasion, un comité s'est constitué pour organiser une série d'activités festives et ludiques samedi 21 septembre. Les enseignantes lancent un appel à la population pour retrouver d'anciennes photos de classe. A vos albums !**

« Nous avons déjà récolté environ 150 photos de classe et en recherchons encore davantage. Elles seront affichées sur des panneaux de présentation à l'occasion de la journée d'anniversaire du collège », explique Karin Bärtschi, enseignante de

## Envoyez vos photos !

**Vous étiez élève ou enseignant-e au collège du Crêt-du-Chêne ? Cet appel s'adresse à vous ! Pour décorer le collège, à l'occasion de la journée d'anniversaire du 21 septembre, le comité d'organisation recherche des photos de classe couvrant la période de 1974 à 2023. Les images numérisées peuvent être transmises par courriel à l'adresse : 50ansCDC@rpn.ch. Il est demandé de mentionner l'année, et si possible, le nom de l'enseignant-e. Le délai court jusqu'au 31 mars prochain. A vos cartons de souvenirs. ●**

cycle 2 au collège du Crêt-du-Chêne. Un comité d'organisation a été constitué pour préparer les festivités.

Durant la journée du 21 septembre prochain, plusieurs activités ludiques seront mises sur pied pour petits et grands. « Cette journée festive sera ouverte à toutes et tous, habitant-e-s du quartier, anciens et actuels élèves et enseignant-e-s », précise l'enseignante pour le comité d'organisation. Une partie officielle aura également lieu en présence des autorités communales, tandis qu'un concert-surprise animera l'événement.

### ARCHITECTURE INNOVANTE

Idéalement situé entre lac et montagnes, le collège du Crêt-du-Chêne offre une vue imprenable depuis les salles de classe. « Classé et protégé, l'établissement scolaire est particulier du point de vue de sa structure innovante, composée de nombreuses terrasses. Son enveloppe extérieure ne peut pas être modifiée », raconte l'enseignante, qui apprécie ce splendide cadre de travail. Inauguré en 1974, le collège du Crêt-du-Chêne comporte sept étages, dont uniquement les niveaux 0 à 2 sont visibles depuis la route cantonale, qui passe devant le funiculaire de La Coudre-Chaumont. « Les niveaux inférieurs ont fait l'objet d'une importante rénovation intérieure entre 2012-2014. De nouveaux vitrages ont également été posés dans les étages supérieurs ». Equipé de panneaux solaires photovoltaïques, le toit a aussi subi une réfection. Il est l'un des deux collèges de la ville qui accueilleront le projet Maé d'école à journée continue à la rentrée d'août. ● AK

## VOLLEYBALL



Le NUC affrontera Lugano en finale de Coupe de Suisse. LUCAS VUITEL

# Le NUC enchaîne les victoires

**Hop, le NUC poursuit sa folle ascension vers les sommets ! Les joueuses du Viteos NUC ont décroché leur ticket pour la finale de la Coupe de Suisse, dimanche dans une Riveraine quasi comble face à Guin.**

« Dans un affrontement intense, nos joueuses ont démontré une résilience exceptionnelle, soulignant l'importance de la force mentale et de la détermination dans les moments cruciaux », relève le NUC, dans un communiqué. Les joueuses de Lauren Bertolacci accèdent ainsi à leur deuxième finale consécutive en Coupe de Suisse.

La finale de la Coupe de Suisse se tiendra mercredi 6 avril dès 17h au WIN4 à Wintherthour (ZH). Les Neuchâteloises seront opposées à l'équipe de Lugano. Elles partent grandes favorites dans ce duel aux allures de déjà-vu. En effet, elles avaient déjà remporté la finale 2023 face à la même équipe.

### LA QUÊTE EUROPÉENNE SE POURSUIT

Le prochain match des Neuchâteloises aura lieu ce jeudi 15 février à 19h30 à la Riveraine. Elles affronteront à nouveau Guin, dans le cadre du championnat de LNA cette fois. Assurées de terminer la saison régulière en tête de classement, elles auront moins de pression sur les épaules. Quant au fantastique parcours des Neuchâteloises en Coupe d'Europe, il se poursuivra en Pologne, mercredi 21 février à 17h30. Dans cette demi-finale de CEV Cup, les Neuchâteloises y affronteront l'équipe de Grot Budowlani Lodz. « La bataille sera acharnée, mais nos joueuses sont prêtes à relever le défi avec détermination ! », souligne le club. A vos agendas, le match retour est déjà programmé, il se tiendra mardi 27 février à 19h30 à la Riveraine. Soyez nombreux pour soutenir le NUC dans sa quête européenne. ● AK



Le comité d'organisation de la journée d'anniversaire du collège du Crêt-du-Chêne recherche d'anciennes photos de classe pour créer des panneaux de présentation. Comme ici la photo de classe d'Ursula Jacot, datant de 1975. PHOTO SP



# PLAYOFFS 2024

— HCCNET.CH —



## ENQUÊTES PUBLIQUES

### Dossier SATAC n° 114919

Parcelle(s) et coordonnées: 6834 - Neuchâtel; 1205895/2563075  
 Situation: Monruz-Dessus; Avenue des Portes-Rouges 30  
 Description de l'ouvrage: Ajustement du dossier; modification de l'emprise du rez-de-chaussée (démolition d'un bâtiment existant et construction d'un immeuble accueillant des logements à encadrement)  
 Requérent(s): Daniel Knöpfel D-Holding SA, 2000 Neuchâtel  
 Auteur(s) des plans: Eric Ott, IPAS Architectes SA, Avenue Jean-Jacques-Rousseau 7, 2000 Neuchâtel  
**Les plans peuvent être consultés du 9 février au 11 mars 2024 délai d'opposition.**

### Dossier SATAC n° 116478

Parcelle(s) et coordonnées: 6835 - Neuchâtel; 16679 - Neuchâtel; 6834 - Neuchâtel; 1205903/2563121  
 Situation: Monruz-Dessus; Avenue des Portes-Rouges 30, 36 et 40  
 Description de l'ouvrage: Ajustement du dossier; modification des aménagements extérieurs (Démolition de deux bâtiments, création d'un nouvel immeuble accueillant des logements à encadrement avec sous-sols liés au SATAC 114919)  
 Requérent(s): Christiane Rossi, Orma Création de bureau SA, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane; Daniel Knöpfel, D-Holding SA, 2000 Neuchâtel  
 Auteur(s) des plans: Eric Ott, IPAS Architectes SA, Avenue Jean-Jacques-Rousseau 7, 2000 Neuchâtel  
**Les plans peuvent être consultés du 9 février au 11 mars 2024 délai d'opposition.**

### Dossier SATAC n° 116715

Parcelle(s) et coordonnées: 1507 - Peseux; 1508 - Peseux; 2931 - Peseux; 3677 - Peseux; DP7 - Peseux; DP73 - Peseux; 3108 - Peseux; 1760 - Peseux; 2384 - Neuchâtel; 2386 - Neuchâtel; 1205021/2558032  
 Situation: Les Râpes  
 Description de l'ouvrage: Construction d'un nouveau réservoir d'eau, nouvelles conduites d'eau potable, déconstruction du réservoir de Trembley et adaptation technique de la station de pompage du Chanet  
 Requérent(s): Ville de Neuchâtel par Viteos SA, 2000 Neuchâtel  
 Auteur(s) des plans: c/o RWB Neuchâtel SA, Rue du Crêt-Taconnet 12a, 2000 Neuchâtel  
**Les plans peuvent être consultés du 9 février au 11 mars 2024 délai d'opposition.**

### Dossier SATAC n° 117133

Parcelle(s) et coordonnées: 4306 - Neuchâtel; 1205549/2562593  
 Situation: Chantemerle; Chemin de Chantemerle 3  
 Description de l'ouvrage: Installation de capteurs solaires photovoltaïques en toiture  
 Requérent(s): Véronique et Bernard Laubscher, 2000 Neuchâtel  
 Auteur(s) des plans: Eveline Job Kezia, Architecture & Energies Sàrl, Rue de Gibraltar 10, 2000 Neuchâtel  
**Les plans peuvent être consultés du 9 février au 11 mars 2024 délai d'opposition.**

### Dossier SATAC n° 117709

Parcelle(s) et coordonnées: 12403 - Neuchâtel; 1203636/2559207  
 Situation: Pain Blanc; Rue du Clos-de-Serrières 2  
 Description de l'ouvrage: Rénovation d'un restaurant, aménagement d'une structure d'accueil parascolaire  
 Requérent(s): Ville de Neuchâtel, Service du patrimoine bâti, 2000 Neuchâtel  
 Auteur(s) des plans: Fabiano Bellei, Edilplan SA, Rue de Neuchâtel 8, 2034 Peseux  
**Les plans peuvent être consultés du 9 février au 11 mars 2024 délai d'opposition.**

### Dossier SATAC n° 117806

Parcelle(s) et coordonnées: 16936 - Neuchâtel; 1205605/2561300  
 Situation: Perrolets Saint-Jean  
 Description de l'ouvrage: Projet de revitalisation d'un biotope humide  
 Requérent(s): Ville de Neuchâtel, Office de l'environnement et du développement durable, 2000 Neuchâtel  
 Auteur(s) des plans: L'Azuré, 2053 Cernier  
**Les plans peuvent être consultés du 9 février au 11 mars 2024 délai d'opposition.**

### Dossier SATAC n° 117943

Parcelle(s) et coordonnées: 18340 - Neuchâtel; 1204060/2559308  
 Situation: Beauregard; Avenue Edouard-Dubois 27  
 Description de l'ouvrage: Aménagement d'un quartier de cimetière  
 Requérent(s): Montserrat Cañete, Ville de Neuchâtel, Office cimetières, 2000 Neuchâtel  
 Auteur(s) des plans: Gaël Müller Heyraud, Ville de Neuchâtel, Office des parcs et promenades, Rue des Tunnels 7, 2000 Neuchâtel  
**Les plans peuvent être consultés du 9 février au 11 mars 2024 délai d'opposition.**

→ Seules les informations publiées dans la *Feuille officielle cantonale font foi*. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal, sous forme écrite et motivée. Les dossiers peuvent être consultés sur le SITN (Système d'information du territoire neuchâtelois), à l'adresse <https://sitn.ne.ch>, taper le n° SATAC dans le champ de recherche. Consultation possible aussi à l'Office des permis de construire, faubourg du Lac 5, 1<sup>er</sup> étage: lu à ve de 8h à 12h, après-midi sur rendez-vous, de 13h30 à 16h30. Tél. 032 71 76 60 ou courriel [pecovdn@ne.ch](mailto:pecovdn@ne.ch)

OFFICE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

## CONFÉRENCE

### Chaleur en ville: la lutte s'organise

Professeure à l'Université de Neuchâtel, Claire Le Bayon donnera mardi 20 février, dans le cadre du programme de l'Université du 3<sup>e</sup> âge, une conférence consacrée aux effets des changements climatiques sur les villes, qui «doivent pouvoir assurer le bien-être de la population, et cela passe par une meilleure compréhension du fonctionnement des sols urbains». Aula des Jeunes-Rives, à 14h15. Entrée non-membres 10 francs.

## PLANTATION D'ARBRES

### Arrêté mis à l'enquête publique

**Arrêté concernant l'harmonisation de la protection et la plantation des arbres et le rôle de la commission nature et paysage sur le territoire de la nouvelle commune de Neuchâtel**

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, l'arrêté concernant «l'harmonisation de la protection et la plantation des arbres et le rôle de la commission nature et paysage sur le territoire de la nouvelle commune de Neuchâtel» est mis à l'enquête publique.

Le dossier complet, adopté par le Conseil général lors de sa séance du 15 janvier 2024 peut être consulté, du 9 février au 11 mars 2024 auprès de l'Office planification et aménagement urbain, Faubourg du Lac 3, à Neuchâtel (2<sup>e</sup> étage), 032 717 76 60.

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au 11 mars 2024.

Neuchâtel, le 9 février 2024

Conseil communal

## LA COUDRE - CHAUMONT

### Le funi remplacé par un bus

L'arrêt du funiculaire La Coudre - Chaumont, prévu pour sa révision annuelle du 13 février au 28 mars, a été avancé en raison d'une panne d'une pièce de son système de traction, communique TransN. Depuis le 8 février, le funiculaire est remplacé par un service de bus. L'horaire est inchangé mais attention, le bus ne prend pas en charge les vélos. Les réservations sont obligatoires pour les courses du soir durant toute la durée des travaux. Il faut appeler avant 21h le 032 924 25 25. Le bus de substitution propose par ailleurs des arrêts intermédiaires au Rocher et aux Portes-Rouges. TransN remercie les voyageuses et voyageurs de leur compréhension et les prie de l'excuser pour les éventuels désagréments.

→ Informations sur [www.transn.ch/111](http://www.transn.ch/111)

## CORMONDRÈCHE

### Appel à participer au marché artisanal

Le 5 mai prochain se tiendra à Cormondrèche le traditionnel marché artisanal de printemps, mis sur pied par la commission d'animation vie locale de Corcelles-Cormondrèche. Vous êtes artisan ou artiste, professionnel-le ou amateur-e? Vous exercez principalement votre activité sur le territoire de la commune et souhaitez présenter votre travail à cette occasion? N'hésitez pas à vous inscrire d'ici au 15 mars auprès de la commission. Contact: Fabien Coquillat, [fcoquillat@net2000.ch](mailto:fcoquillat@net2000.ch)

## Urgences et permanences

**I POLICE : 117**

**I SERVICE DU FEU : 118**

**I URGENCES VITALES ET AMBULANCE : 144**

**I HÔPITAL POURTALÈS ET MATERNITÉ**

Numéro principal : 032 713 30 00

**I HÔPITAL DE LA PROVIDENCE**

Tél. 032 720 30 30

**I CENTRE D'URGENCE PSYCHIATRIQUE (CUP)**

24 h/24, 7 j/7, tél. 032 755 15 15.

**I SERVICES DE GARDE**

Médecin, médecin-dentiste, pharmacien, hotline pédiatrique 24 h/24, 7 j/7 : tél. 0848 134 134.

**I PHARMACIE D'OFFICE**

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20 h 30. Après 20 h 30, le numéro de service de garde 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

**I NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE**

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de Nomad (alo.nomad) : tél. 032 886 88 88, les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h à 19 h, samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30. Informations complémentaires sur [www.nomad-ne.ch](http://www.nomad-ne.ch).

**I VITEOS SA**

Electricité, eau et gaz, numéro général et urgences : tél. 0800 800 012.

**I GROUPE E**

Electricité, numéro d'urgence : tél. 026 322 33 44.

## Services religieux

Des 17 et 18 février 2024

**I EREN - PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL**

Collégiale : Di 18, 10 h, culte.

La Coudre : Di 18, 10 h, culte.

Chaumont : Di 18, 11 h 15, culte.

**I PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE**

Temple de Pesieux : Di 18, 10 h, culte

Terre Nouvelle, tous âges.

**I ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**

Basilique Notre-Dame : Di 18, 10 h et 18 h, messes.

Serrières, église Saint-Marc :

Sa 17, 17 h, messe.

La Coudre, église Saint-Norbert :

Pas de messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas :

Di 18, 8 h 30, messe.

Messe en latin : Di 18, 17 h,

Saint-Norbert.

Mission italienne : Pas de messe.

Mission portugaise : Sa 17, 17 h,

Basilique Notre-Dame, messe en portugais.

Hôpital Pourtalès, chapelle

6<sup>e</sup> étage : Di 18, 10 h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

Notre-Dame de Compassion,

à Pesieux : Ve 16, 9 h, messe.

Di 18, 10 h, messe.

**I ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE**

Eglise Saint-Pierre à La Chaux-

de-Fonds (rue de la Chapelle 7) :

Di 18, 10 h, célébration 1<sup>er</sup> dimanche de carême.

Eglise Saint-Jean-Baptiste

à Neuchâtel (rue Emer-de-Vattel) :

Ve 16, 9 h, messe. Di 18, 10 h, messe.

## Bibliothèques et services

**I BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE**

(Collège latin, Neuchâtel), Lecture publique, lu, me, ve 12 h - 19 h, ma et je 10 h - 19 h, sa 10 h - 16 h; fonds d'étude, lu au ve 10 h - 12 h. Tél. 032 717 73 20, [bpun.unine.ch](http://bpun.unine.ch)

**I BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI**

(Faubourg du Lac 1, Neuchâtel), du ma au ve 13 h 30 - 17 h 30, sa 10 h - 13 h. Tél. 032 725 10 00. [www.bibliotheque-pestalozzi.ch](http://www.bibliotheque-pestalozzi.ch).

**I BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE**

(Rue de la Treille 5, Neuchâtel), lu, me, je et ve 14 h - 17 h, ma 9 h - 11 h / 14 h - 17 h, sa 10 h - 12 h. [www.bibliomonde.ch](http://www.bibliomonde.ch).

**I BIBLIOTHÈQUE ADULTE PESEUX**

(Rue du Temple 1A), ma 9 h - 12 h, me et je 17 h - 19 h. Tél. 032 886 59 30.

**I BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE PESEUX**

(Collège des Coteaux, rue du Lac 3), lu 13 h 30 - 17 h, ma et je 14 h - 17 h, me 8 h - 10 h 20 / 13 h 30 - 17 h, ve 8 h - 12 h. Tél. 032 886 40 61.

**I COD - CENTRE ŒCUMÉNIQUE DE DOCUMENTATION**

(Grand'Rue 5A, Pesieux), lu et me 14 h - 17 h 30; ma, je et ve 9 h - 11 h 30. Tél. 032 724 52 80. [www.cod-ne.ch](http://www.cod-ne.ch).

**I BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRECHE**

(Avenue Soguel 27), lu 10 h - 12 h 15 / 13 h - 16 h, ma 15 h - 17 h 30, me 14 h - 17 h 30, je 15 h - 17 h 30, ve 10 h - 12 h 15. Tél. 032 886 53 18.

**I BIBLIOTBUS À VALANGIN**

(Vieux Bourg, place de la Collégiale 7), une fois par mois, prochaine date : Lu 26 février de 17 h 30 à 18 h 35, autres renseignements sur [www.bibliobus-ne.ch](http://www.bibliobus-ne.ch).

**I PISCINES DU NID-DU-CRÔ**

Bassins intérieurs, horaire tout public lu au je 8 h - 22 h, ve 8 h - 19 h 30, sa 8 h - 18 h 30, di 9 h - 19 h. Piscines extérieures fermées jusqu'en mai. Tél. 032 717 85 00. [www.lessports.ch/piscines](http://www.lessports.ch/piscines).

**I PATINOIRES DU LITTORAL**

Ouvertes au public. Tous les horaires sur [www.lessports.ch/patinoires](http://www.lessports.ch/patinoires). Tél. 032 717 85 53

**I BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE**

(Rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve, 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h, ma 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h. Tél. 032 717 74 10, e-mail : [service.social.neuchatelville@ne.ch](mailto:service.social.neuchatelville@ne.ch).

**I CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE - PLANNING FAMILIAL**

(Rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions relatives aux domaines de l'intime et des sexualités : contraception, VIH et infections sexuellement trans-

missibles, grossesse, ambivalence face à une grossesse, interruption de grossesse, diversités sexuelles, altraitance et violences sexuelles. Permanence lu, ma, me 13 h - 18 h, je 17 h - 19 h et ve 14 h - 18 h. Tél. 032 717 74 35, e-mail : [sante.sexuelle.ne@ne.ch](mailto:sante.sexuelle.ne@ne.ch).

**I SEPOQUA, SERVICE DE LA POPULATION ET DES QUARTIERS**

(rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), lu et me 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h, ma 7 h 30 - 12 h et après-midi fermé, je 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h, ve 8 h 30 - 15 h. Tél. 032 717 72 60.

Au Sepoqua et dans les autres guichets d'accueil de la commune (voir adresses et horaires ci-dessous) vous pourrez enregistrer votre arrivée, départ, établir une pièce d'identité, renouveler un permis de séjour ou obtenir diverses attestations, apporter ou rechercher un objet trouvé ou perdu (1 semaine dans les guichets puis centralisés dans celui de Neuchâtel), obtenir des cartes journalières CFF, des bons de réduction TransN, une carte de résident-e, une carte de prépaiement pour certains parkings, obtenir des sacs NEVa pour familles avec enfants de moins de 3 ans, s'enregistrer au guichet unique, annoncer et enregistrer son chien, acheter divers produits de la ville (verres, bouteilles à eau), ou encore obtenir un support pour les assemblées citoyennes.

**I GUICHET D'ACCUEIL DE CORCELLES-CORMONDRECHE**

(Rue de la Croix 7), ma et je 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30. Tél. 032 886 53 00.

**I GUICHET D'ACCUEIL DE PESEUX**

(Rue Ernest-Roulet 2), lu et me 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30. Tél. 032 886 59 00.

**I GUICHET D'ACCUEIL DE VALANGIN**

(Bourg 11), ma 13 h 30 - 16 h 30, ve 9 h - 12 h. Tél. 032 857 21 21.

**I ÉTAT CIVIL**

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonale et communale, ainsi que sa nationalité. Ouverture lu au ve 8 h 30 - 12 h, sauf ma dès 7 h 30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10 e-mail : [ec.vdn@ne.ch](mailto:ec.vdn@ne.ch).

**I SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ**

Pour toute question ou demande d'autorisation (stationnement, établissements publics, vente ou stand sur le domaine public), rendez-vous sur [www.neuchatelville.ch/securite](http://www.neuchatelville.ch/securite) ou [www.neuchatelville.ch/manifestations](http://www.neuchatelville.ch/manifestations).

Retrouvez l'agenda des événements culturels de l'Arc jurassien sur [www.culturoscope.ch](http://www.culturoscope.ch) ou téléchargez l'application



### N+ IMPRESSUM

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication

Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig | Illustration :

David Marchon, Bernard Pythou, Lucas Vuitel | Secrétariat : Thierry Guillod |

Contact : Tél. 032 717 77 09 | E-mail : [journal.neuchatel@ne.ch](mailto:journal.neuchatel@ne.ch)

Internet : [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch) ou [www.issuu.com/villedeneuchatel](http://www.issuu.com/villedeneuchatel)

Mise en page : impactmedias | Impression et publicité : Messeiller Lakeside

Printhouse, Neuchâtel • Tél. 032 725 12 96 • E-mail : [journal@messeiller.ch](mailto:journal@messeiller.ch)

Tirage : 30'000 exemplaires.

En tant que journal officiel, N+ est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune de Neuchâtel, même sur celles qui ont un autocollant « Pas de publicité ».

Vous ne l'avez pas reçu ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique [distribution@ban.ch](mailto:distribution@ban.ch) ou par téléphone au 032 753 51 60. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur [www.neuchatelville.ch/medias](http://www.neuchatelville.ch/medias). Merci de votre collaboration !

# Suivez les guides !



## Plongée dans le paléoart avec Philip Maire

Dans le cadre des Rendez-vous nature du Muséum, mercredi 21 février à 12h30 et 14h15, l'artiste Philip Maire nous parlera du paléoart, entre «savants pas si charmants et dinosaures qui s'entredévorent». Comment passer de fossiles à des animaux en chair et en os, qui vivent dans des environnements disparus eux aussi? Cette question n'est pas que scientifique: dès le début, les représentations peintes, dessinées ou sculptées de mondes préhistoriques ont été pétries d'enjeux idéologiques, politiques et esthétiques. Une aventure que Philip Maire retracera en nous menant dans les univers de paléoartistes marquants des deux côtés de l'Atlantique, pour évoquer également les liens entre ces images et les rivalités parfois cruelles entre savants du XIX<sup>e</sup> siècle. ●

→ **Muséum d'histoire naturelle**  
Du mardi au dimanche de 10h à 18h.  
[www.museum-neuchatel.ch](http://www.museum-neuchatel.ch)



## Visites insolites au cœur d'un déménagement

Comme les autres institutions muséales de la Ville, le MahN s'apprête à déménager ses collections, soit 150'000 objets et images de l'Antiquité à nos jours. Quels sont les enjeux et les étapes d'un tel déménagement? Pour le découvrir, le musée propose une série de visites insolites, un mardi par mois, autour d'une thématique spécifique à cet important chantier. Le déménagement nous concerne en effet toutes et tous à un moment ou un autre de nos vies. Il nous arrive alors de retrouver des objets oubliés. Est-ce véritablement différent lorsque cela concerne une institution muséale? A l'occasion d'une première visite insolite, Philippe Lüscher, conservateur des arts appliqués au MahN, présentera dix objets redécouverts lors du déménagement, mardi 20 février à 12h15. ●

→ **Musée d'art et d'histoire**  
Du mardi au dimanche de 11h à 18h.  
[www.mahn.ch](http://www.mahn.ch)



## Première industrialisation suisse au Brésil

Sylvie Doriot Galofaro, historienne de l'art et ethnologue indépendante, présentera son nouveau livre *Du diamant au tabac, une première industrialisation suisse au Brésil*, mardi 5 mars à 19h au Musée d'ethnographie. Modèle entrepreneurial de l'époque, David de Pury est le premier à avoir ouvert des relations commerciales avec le Brésil au travers du diamant et du bois. Plusieurs familles neuchâteloises ont suivi ses traces. Le livre raconte l'implantation de la fabrique impériale de tabac Rapé Arêa Preta par Auguste-Frédéric de Meuron à Salvador da Bahia vers 1817. Le récit se poursuit autour d'une seconde fabrique, créée à Rio en 1832 puis reprise par le neveu de de Meuron, James-Ferdinand de Pury. Entrée libre. ●

→ **Musée d'ethnographie**  
Du mardi au dimanche de 10h à 17h.  
[www.men.ch](http://www.men.ch)

### JARDIN BOTANIQUE

## «Business plantes»: appel à participation citoyenne

«Vous n'avez plus un radis? On peut vous prêter du blé...» Ces expressions montrent à quel point le langage courant a assimilé une certaine idée de la valeur des végétaux. Dans le cadre de sa future exposition *Business Plantes*, le Jardin botanique lance un appel pour réunir des témoignages sur l'importance des plantes dans l'économie. Vous pouvez participer de deux manières: en écrivant une expression populaire de votre pays qui utilise un nom de plante comme image d'une valeur, tel «avoir du blé», ou en photographiant ce qui témoigne pour vous de ce qu'est un «paysage économique». Par exemple, sur la base de la photo ci-contre: «ce champ de tournesols en Ukraine symbolise la mondialisation de l'agriculture».



Les témoignages sont attendus si possible dans votre langue maternelle, à l'adresse: [jardinbotanique.neuchatel@ne.ch](mailto:jardinbotanique.neuchatel@ne.ch) ●

→ Café du jardin: ouvert tous les jours, de 12h à 16h.  
[www.jbneuchatel.ch](http://www.jbneuchatel.ch)

### CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL

## Un amateur de grand crus à la cave légendaire

Dans sa seconde maison à Neuchâtel, Friedrich Dürrenmatt avait installé sa cave à vins devenue légendaire. Elle comptait des bouteilles qui remontaient au XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que des grands crus comme Château Margaux ou Château Lafite. On retrouve d'ailleurs ces noms prestigieux dans sa pièce de théâtre *La Panne*, l'histoire d'un procès fictif qui se déroule autour d'un festin gargantuesque.



A découvrir jusqu'au 19 mai, la nouvelle exposition *Dürrenmatt, Hesse, Rilke et le vin* explore le rapport que ces trois écrivains et artistes ont entretenu avec la vigne et le vin dans leur œuvre et dans leur vie.

Des visites guidées gratuites sont proposées les dimanches 18 février et 24 mars à 14h, dans le cadre des CDN en famille: pendant que les adultes suivent la visite, les enfants dès 5 ans ont la possibilité de participer à un atelier créatif. ●

→ Ouvert du mercredi au dimanche de 11h à 17h.  
[www.cdn.ch](http://www.cdn.ch)

**VISITE** UNE GRANDE EXPOSITION SE PRÉPARE À LA FORTERESSE QUI SURPLOMBE BESANÇON

# Il était une fois une Citadelle...



Musées, jardins et animaux ont remplacé la troupe sur les hauts de Besançon. DAVID LEFRANC

**Le Petit prince peut-il nous enseigner à mieux préserver notre planète? Haut lieu de culture et de mémoire, la Citadelle de Besançon prépare une «exposition parcours» à partir du 13 avril prochain sur le thème *Dessine-moi ta planète*. L'entrée est gratuite pour les Neuchâtelois!**

**D**epuis les rues pittoresques du cœur historique de Besançon, dite la Boucle, l'ascension jusqu'à la Citadelle se mérite: 100 mètre de dénivelé! Et pourtant, une fois passé la Porte noire et la cathédrale Saint-Jean, l'air vivifiant, la beauté des murailles et la vue imprenable sur la ville font vite oublier les rigueurs de la pente. Trois musées prennent place dans ce lieu splendide, classé au patrimoine mondial de l'Unesco: le musée comtois, le musée de la résistance et de la déportation et le muséum, regroupant les collections, mais aussi la faune et la flore sur le site. Nous sommes début février et la Citadelle, sortant de son hivernage, rouvre ses portes au public.

## L'ÉCOLOGIE SOUS TOUTES SES FACETTES

C'est à l'initiative du muséum, dirigé par la conservatrice Aurélie Carré, qu'une grande exposition à ciel ouvert se prépare pour le 13 avril prochain. *Dessine-moi ta planète*, en référence directe à l'univers du Petit Prince, est un voyage en dix étapes à travers les 12 hectares de la forteresse de Vauban. «Au fil d'une déambulation poétique et humaniste, au gré d'installations étonnantes, le parcours explore les liens entre l'Homme et son environnement et permet d'aborder l'écologie dans toutes ses dimensions», annoncent les organisateurs.

Dans une des étapes du parcours, il sera possible par exemple d'entrer dans un boa de bois géant ayant avalé un éléphant - vous savez, ce dessin que les grandes personnes prennent bêtement pour un chapeau. Cette œuvre réalisée par l'artiste ivoirien Vanly Tiene, sensibilise le public à la diversité de la faune et à la préservation des écosystèmes.

## LIEU DE MÉMOIRE ET D'HISTOIRE REPENSÉ

Créée en partenariat avec la Maison Deyrolle et la Fondation Antoine de Saint-Exupéry pour la Jeunesse, *Dessine-moi ta planète* sera complété par une riche programmation tout au long de la saison, jusqu'à sa clôture le 3 novembre: visites guidées, ateliers, soirées astronomiques et cinéma en plein air. «A l'instar de l'auteur du Petit Prince, dont nous commémorons les 80 ans de la mort cette année, nous invitons le public à entremêler la science et la beauté pour apprendre à observer, s'émerveiller et à transmettre pour agir», explique Aurélie Carré.

## Musées et piscines gratuites pour les Neuchâtelois-es

Grâce au jumelage avec la ville comtoise, les habitant-e-s de Neuchâtel entrent gratuitement à la Citadelle, sur présentation d'une pièce attestant de leur domicile (facture d'électricité par exemple). Un sésame qui ouvre aussi les portes du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, du Musée du Temps et de la maison natale de Victor Hugo, de même que la patinoire et les piscines municipales de La Fayette, Mallarmé, Chalezeule et Port Joint. Attention, la mention «2000 Neuchâtel» est impérative! Les personnes domiciliées à Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin en bénéficieront bientôt à leur tour. ●

Autre innovation au menu de la Citadelle de Besançon: le Musée de la résistance et de la déportation a rouvert après de grands travaux de rénovation. Créé dans les années 1970 par Denise Lorach (1916-2001), survivante des camps nazis, il avait permis de rassembler quantité d'objets témoins de la déportation, notamment un fonds d'art de plus de 600 petites peintures, statuettes et dessins réalisés dans les prisons et camps de concentration du Reich. La nouvelle muséographie, sobre et habilement présentée, permet de suivre les étapes historiques de ce cauchemar du XX<sup>e</sup> siècle. Le musée, de même que le mémorial des poteaux des fusillés, rend aussi hommage aux cent résistants abattus ici même entre 1941 et 1944. Le jeune Henri Fertet, 17 ans, était l'un d'eux: une lettre bouleversante à ses parents témoigne de son courage face à la mort.

## BESANÇON AVANT LA FRANCE

Avant d'être un haut lieu culturel, mémoriel et touristique, la Citadelle de Besançon a été, durant 250 ans, une redoutable place forte militaire. Les premières pierres ont d'ailleurs été posées non pas sur l'ordre de Louis XIV, mais du royaume d'Espagne qui a possédé brièvement la ville au XVII<sup>e</sup> siècle. Besançon avait fait partie, depuis le Moyen Âge, du Saint-Empire romain germanique avec le titre de ville libre impériale. Et c'est à la suite du rattachement de Besançon à la France en 1674 que Vauban, le génial ingénieur des armées du Roi Soleil, perfectionne la forteresse. Jusqu'à la fin de l'Ancien régime, Besançon se profile non seulement en un maillon de la chaîne de défense de l'est de la France, mais également comme capitale de la Contre-Réforme. La ville compte encore des dizaines d'églises, couvents et monastères, qui font la richesse de son exceptionnel patrimoine architectural. Pour se rendre à Besançon depuis Neuchâtel, une alternative à la voiture existe avec la ligne ferroviaire des horlogers: un trajet plus long mais plus agréable que la voiture! Des travaux pour moderniser la voie sont prévus cette année mais des bus de remplacement assurent la liaison. ● EG

→ Plus d'informations: [www.citadelle.com](http://www.citadelle.com)



L'artiste de land art Vanly Tiene prépare un boa géant en bois de Besançon. CITADELLE DE BESANÇON